

MOUEZ SAINT-TOUNAN

Bulletin municipal n° 381

MAI 2006

INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Elara GUILLERM, Cosglouët, le 7 avril 2006 à Brest.
Emeline GUILLERM, Cosglouët, le 7 avril 2006 à Brest.

URBANISME

Déclaration de travaux (accord) :

PRIGENT Eric, adjonction d'un cellier + agrandissement fenêtre de la cuisine + pose de 3 vélux à Kérescar.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Modification des conditions de collecte des ordures ménagères.

La collecte des ordures ménagères se fait désormais le lundi pour l'ensemble du territoire de la commune.

Les lundis 1^{er} mai et 8 mai étant fériés, la collecte se fera le mercredi 3 mai et 10 mai à partir de 5 heures.

Les poubelles devront être déposées la veille au soir aux endroits habituels.

DÉCHETTERIE ZONE DE SAINT-ÉLOI 29800 PLOUÉDERN TÉL. : 02 98 85 19 50

Horaires d'été (1^{er} mars au 31 octobre)

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

REMORQUE COMMUNALE POUR DÉCHETS DE JARDIN

Vendredi 5 mai : Kersaos

Vendredi 12 mai : Pen ar Quinquis

Vendredi 19 mai : Kichen ar Rouer

Vendredi 26 mai : Kérisilis.

RECENSEMENT DES JEUNES PARCOURS CITOYEN

Filles et garçons nés en mai 1990.

Le recensement est obligatoire à 16 ans. **Inscrivez-vous à la mairie de votre domicile le mois de votre anniversaire**, munis du livret de famille de vos parents. Il vous sera délivré une attestation, qui est à conserver. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, permis de conduire, concours.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

PIÈCES D'IDENTITÉ

Carte nationale d'identité : 2 photos d'identité identiques et récentes, 2 justificatifs de domicile datés de 3 à 6 mois maximum

(copie facture EDF, CEO, quittance loyer, avis d'imposition ou de non-imposition), 1 copie d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance), l'ancienne carte d'identité, le livret de famille pour les personnes mariées, les enfants majeurs ayant leur domicile chez leurs parents : attestation de ces derniers ; le livret de famille pour mineurs, l'empreinte de l'index gauche (la comparution du demandeur est donc obligatoire) ; **délai d'obtention : 5 à 6 semaines.**

- Si les parents sont divorcés : le dispositif du dernier jugement de divorce mentionnant les dispositifs concernant la garde des enfants et l'attestation de la mère ou du père certifiant qu'il s'agit bien du dernier jugement.

- Si le remplacement est consécutif à un vol ou une perte : fournir en plus, un récépissé de déclaration de perte délivré par la mairie et de vol par la gendarmerie

Passport : Pièces à fournir : un timbre fiscal à 60 €, une copie d'acte de naissance et la carte nationale d'identité ou l'ancien passeport, 2 photos récentes d'identité, 2 justificatifs de domicile datés de 3 à 6 mois maximum. Se munir du livret de famille. **Délai d'obtention : 3 semaines.**

Pour les mineurs, le droit de timbre est de 30 €.

Autorisation de sortie du territoire : elle est nécessaire, en plus de la carte nationale d'identité, pour les enfants mineurs se rendant à l'étranger sans leurs parents. Cette demande est établie en mairie sur : déclaration de l'un des parents (si divorce, justifier de la garde) ; présentation du livret de famille et présentation de la carte nationale d'identité de l'enfant concerné.

CLSH DU MERCREDI

Le CLSH du mercredi ouvrira ses portes le mercredi 17 mai 2006 pour la période d'essai.

- **Lieu** : Espace associatif, rue de l'Eglise à Saint-Thonan.

- **Horaires du centre de loisirs** :

Accueil échelonné de 7 h 30 à 9 h.

Temps d'animation de 9 h à 12 h.

Repas et temps calme de 12 h à 14 h.

Accueil échelonné de 13 h 30 à 14 h.

Temps d'animation de 14 h à 17 h 30.

Départ échelonné de 17 h 30 à 18 h 15.

- **Prix** :

Journée : 1^{er} enfant : 16,50 € avec le repas

2^e enfant et + : 12,50 € avec le repas.

1/2 journée : 11 €.

Le matin de 7 h 30 à 12 h 15

L'après-midi de 13 h 30 à 18 h 15.

Il reste des places pour la période d'essai, vous pouvez toujours inscrire vos enfants à la mairie.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉCHANGEUR DE SAINT-ÉLOI SUR LA RN12

À compter du 18 avril 2006 et pour une durée de six semaines :

- la vitesse sera limitée à 50 km/h de part et d'autre de la zone en chantier.

- Landerneau - Morlaix : la bretelle d'accès à la RN12 sera barrée.

- Lesneven – Morlaix : une déviation est mise en place par la RN12 à partir du nouveau tourne à droite de l'échangeur de Saint-Eloi jusqu'à l'échangeur de Croas an Heizic pour reprendre ensuite la RN12 dans le sens Brest – Morlaix.

La circulation au niveau de l'échangeur de Croas an Heizic sera donc plus dense pendant la durée des travaux de la phase 2. Il est donc demandé aux usagers de réduire leur vitesse et de redoubler d'attention.

DON DU SANG

Comme chaque année, une collecte de sang est organisée à Saint-Thonan. Si 80 % des français affirment qu'ils accepteraient de donner leur sang, seulement 4 % d'entr'eux franchissent le pas et pourtant en Bretagne 450 dons sont nécessaires aux malades, PAR JOUR !

Aussi, nous comptons sur vous tous qui êtes en bonne santé pour venir le vendredi 5 mai à la salle polyvalente de Saint-Thonan de 8 h 30 à 12 h 30, vous serez bien accueillis par une équipe sympa ; et sachez qu'il vaut mieux donner un peu de sang que de recevoir... Alors, à bientôt et MERCI.

L'équipe des bénévoles.

DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL AVEC LE SECOURS CATHOLIQUE

Fragilisés par leur combat quotidien pour sortir de la précarité, de nombreuses familles ne sont pas en mesure d'emmener leurs enfants en vacances.

Accueillir un enfant c'est lui assurer comme aux autres, des sourires et des souvenirs à raconter.

Ils attendent votre appel, merci pour eux.

Vous pouvez nous contacter dès maintenant au 02 98 55 60 80.

ANIMATIONS JEUNES

Programme des vacances de Pâques :

- Mardi 2 mai à Kersaint-Plabennec : lavage de voitures (autofinancement) de 13 h 30 à 19 h.

- Mercredi 3 mai : sortie « Mc Do/Paintball », Fungun Brest de 19 h à 23 h.

- Jeudi 4 mai : animations à Saint-Thonan de 13 h 30 à 19 h.

Inscriptions : les imprimés (autorisations parentales) pour les sorties sont disponibles en mairie ou directement auprès de Ronan.

Horaires après les vacances de Pâques :

- le mercredi : de 16 h 30 à 19 h.

- le jeudi :

. intervention à l'école de Saint-Thonan de 12 h 30 à 13 h 30.

. au foyer de 13 h 30 à 16 h 30.

- le vendredi : roulement sur les trois communes de 16 h à 19 h.

- le samedi : de 10 h à 12 h.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Ronan au 06 87 59 22 41.

COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT DES EAUX DU BAS-LÉON

A l'attention des agriculteurs du bassin-versant de l'Aber-Wrac'h Amont : Dans le cadre des actions de reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin-versant de l'Aber-Wrac'h, le syndicat du Bas-Léon propose aux agriculteurs l'action collective suivante :

Opération de désherbage mécanique du maïs par binage en 1 ou 2 passages avec possibilité d'implantation de couvert au 2^e passage. Cette opération est destinée à promouvoir l'utilisation des matériels alternatifs de désherbage.

Le syndicat prend à sa charge la location du matériel, (bineuse et roue traceuse si semis en 6 rangs).

La réalisation du binage (agriculteur ou ETA) reste à la charge de l'agriculteur.

Deux matériels sont proposés :

- bineuse CARRÉ 4 rangs.

- bineuse RIBOULEAU autoguidée 6 rangs et roue traceuse pour le semis.

Les agriculteurs intéressés sont donc invités à s'inscrire dans les meilleurs délais auprès du Syndicat des Eaux du Bas-Léon au 02 98 30 75 27 (standard) ou au 02 98 30 75 24 (F. BOSSARD).

SERVICE MÉDICAL DE GARDE

Docteur COLINAS, de Saint-Thonan. Tél. 02 98 40 16 70

Sur rendez-vous tous les jours, sauf pendant les horaires libres.

Horaires libres :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Fermé le mercredi après-midi (contacter Dr. Derrien pour le mercredi après-midi).

Docteur DERRIEN, de Kersaint-Plabennec au 02 98 40 16 41.

Docteur POTTIER et SAUVANAUD, de Saint-Divy au 02 98 20 22 71.

Le Groupe Médical de Plabennec : 02 98 40 42 57.

Pour appeler le médecin de garde, faire le 15.

Cabinet infirmier Le Gall – Guillou, 8 Streat Nevez à Saint-Divy. Tél. 02 98 20 33 40.

PHARMACIES



Dates	Pharmacies/Landerneau et sa périphérie
29 avril (12 h à 20 h)	Begot-Bouyer , 8 rue du Pont
29 (nuit) et 30 avril	Le Port à Plouédern
1 ^{er} mai	Le Port à Plouédern
6 mai (12 h à 20 h)	Lacoste , 2 Quai de Léon
6 mai (nuit), 7 et 8 mai	Canivet à La Forest-Landerneau
13 mai (12 h à 20 h)	Begot-Bouyer , 8 rue du Pont
13 (nuit) et 14 mai	Premel-Cabic , Kergreis
20 et 21 mai	Bernicot , 54 rue Fontaine Blanche
25 mai	Moign , 82 rue Fontaine Blanche
27 mai (12 h à 20 h)	Corre-Jouillat , 32 Quai de Léon
27 (nuit) et 28 mai	Le Port à Plouédern

Sous réserve d'arrangements possibles entre les pharmacies.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance budgétaire - CA 2005 - BP 2006 du Jeudi 30 MARS 2006 à 16 h

1^o - Les Comptes administratifs 2005

et les affectations définitives sont approuvées par les 12 conseillers présents.

Les budgets annexes assujettis à la TVA (compta M14)

• le Lotissement « Hameau du Sernel »

Section de fonctionnement :

Total des recettes réalisées 89.664,50 €

Total des dépenses réalisées 44.516,35 €

Excédent de clôture + 45.148,15 €

Section d'investissement :

Total des dépenses réalisées - 45.148,15 €

L'excédent de fonctionnement et le déficit investissement de 45.148,15 € s'annulent et le conseil approuve la clôture du lotisse-

ment Hameau du Sernel :

- **Voté : à l'unanimité,**

• le Lotissement « Hameau de Mestallic »

Section de fonctionnement :

Total des dépenses réalisées 133.365,35 €

Total recettes 563.552,00 €

Excédent de clôture 430.186,65 € reporté au BP 2006

Section d'investissement :

Total des dépenses réalisées 321.236,16 €

Total des recettes 100.000,00 €

Déficit de clôture 221.236,16 € reporté au BP 2006

- **Voté : à l'unanimité,**

• **Le Local commercial**
Section de fonctionnement
 Total des recettes réalisées 7.448,28 €
 Total des dépenses réalisées 503,83 €
 Excédent de clôture 6.944,45 € reporté au BP 2006

Section d'investissement :
 Total des dépenses réalisées + déficit 2004 reporté 34.590,00 €
 Total des recettes réalisées 8.714,00 €
 Déficit de clôture 25.876,00 € reporté au BP 2006

Voté : à l'unanimité,

• **Le Service Assainissement (compta M49)**

Section d'exploitation
 Total des recettes réalisées 102.740,40 €
 Total des dépenses réalisées 63.251,58 €
 Excédent de fonctionnement 39.488,82 € reporté au BP 2006

Section d'investissement
 Total des recettes réalisées 110.517,66 €
 Restes à réaliser 175.052
 Total dépenses réalisées + déficit 2004 reporté 105.645,01 €
 Restes à réaliser 175.052
 Excédent de clôture 4.872,65 € reporté au BP 2006

- Voté : à l'unanimité,

• **Le budget COMMUNE (compta M14)**

Section de fonctionnement :
 Total des recettes réalisées 664.646,24 €
 Total des dépenses réalisées 471.873,89 €
 Excédent de l'exercice 192.772,35 €

Section d'investissement :
 Total des dépenses réalisées 645.048,71 €
 Restes à réaliser 372.313
 Total des recettes réalisées 371.655,59 €
 Restes à réaliser 372.313
 Déficit de l'exercice 273.393,12 €

→ Le déficit d'investissement de 273.393,12 € est reporté au Budget primitif 2006,

→ L'excédent de fonctionnement de l'exercice est affecté définitivement pour 163.000 € à la section d'investissement du budget primitif 2006, art.1068.

→ Le solde de l'excédent de 29.772,35 € est reporté à la section de fonctionnement du budget 2006 art.002

- Voté : à l'unanimité.

2° - **Les comptes de gestion 2005 du trésorier sont approuvés, à l'unanimité.**

3° - **Les subventions 2006 sont incluses dans le fonctionnement et réparties comme suit :**

Aide Sociale Départementale	1.058,00
Service départemental d'incendie	22.268,00
Syndicat Informatique SIMIF	1.600,00
Contribution écoles publiques	5.810,00

Frais fonction. Ecole Ste Anne	100.000,00
Subvention au CCAS	1.200,00
Asso.culturelles St-Thonanaïses	2.200,00
Asso. sportives St-Thonanaïses	4.300,00
Associations Intercommunales	2.670,00
Organismes humanitaires	300,00
Organismes de Santé	300,00
Sous-Total	151.866,00

Prévision participation communale reversée à EPAL	13.435,00 €
Poste animateur jeunes	8.300,00
Animation jeunes & arts plastiques	1.975,00
CLSH Petites vacances& vacances	860,00
CLSH du mercredi	2.300,00

Total Subventions & participations 165.301,00 €

- Voté : à l'unanimité.

4° - Vote des taux 2006

L'équilibre du fonctionnement inclue le produit fiscal provenant des trois taxes. Le produit attendu sans modification des taux est de 250 668 €uros.

Le Conseil Municipal, unanimement, vote le maintien des taux identiques à 2005.

Les taux sont proposés sans augmentation. Le produit fiscal attendu est donc de 250.668 €.

Nature de l'impôt	Bases 2006	Taux 2005 Votés	Produit attendu
Taxe d'habitation	966.100	11,15%	107.720
Foncier bâti	817.400	15,19%	124.163
Foncier non bâti	50.200	37,42%	18.785
	Total du produit fiscal 2005		250.668

L'autofinancement complémentaire de la section d'investissement est de 163.000 Euros.

5° - Les BUDGETS PRIMITIFS 2006

Le budget du lotissement « Hameau de Mestallic »

Présenté en équilibre à la section de fonctionnement à 430.186 €

Présenté en équilibre à la section d'investissement à 241.237 €

Voté : à l'unanimité.

Le budget du local commercial

Présenté en équilibre à la section de fonctionnement à 14.592 €

Présenté en équilibre à la section d'investissement à 33.057 €

Voté : à l'unanimité.

Le budget du service assainissement :

Présenté en équilibre à la section de fonctionnement à 123.594 €

Présenté en équilibre à la section d'investissement à 205.430 €

Voté : à l'unanimité.

Le budget de la Commune

Présenté en équilibre de fonctionnement à 679.172 €

Présenté en équilibre d'investissement à 863.761 €

Voté : à l'unanimité, à main levée.

ASSOCIATIONS

VIE PAROISSIALE

Horaires des messes en avril

Samedi 18 h : La Forest - Dimanche 10 h 30 : Saint-Divy.

Catéchèse familiale

Réunion des parents lundi 15 mai à 20 h 30 au presbytère de Saint-Divy.

Communion solennelle – Profession de foi

Elle aura lieu le jeudi de l'ascension 25 mai à 10 h 30 à Saint-Divy.

Réunion des parents dont les enfants font leur communion solennelle

Jeudi 11 mai à 20 h 30 au presbytère de Saint-Divy.

Week-end du 10-11 juin

Ce week-end, il n'y aura qu'une seule messe pour notre ensemble paroissial

(La Forest, Saint-Divy, Saint-Thonan). Elle aura lieu le dimanche 11 juin à 10 h 30 à Saint-Divy et sera suivie du pot de l'amitié.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 10 h 30 à 11 h 30 et les samedis de 10 h 30 à 11 h 30.

EN'JEU

Tu as plus de 18 ans ? Ou bien tu es en cours de formation BAFA ? Tu veux monter des projets avec des enfants et des jeunes ? Ou bien avoir de l'expérience dans l'animation ?

L'équipe d'animation de En'jeu, association qui anime de manière bénévole le samedi matin des enfants et des jeunes de 6 à 14 ans, invite toutes les personnes qui sont motivées à les rejoindre. Rendez-vous à l'Espace associatif (en face de l'église) le samedi matin de 9 h 30 à 12 h 30. En mai : les samedis 13, 20 et 27.
Contact : Aurélie (présidente) au 06 99 18 04 99.

COURIR TOUT SIMPLEMENT

- Section marche : le dimanche à 9 h 30, sauf à certaines dates où l'heure de départ sera différente, du fait de sortie à l'extérieur de la commune (voir affichage à la salle polyvalente). Les hommes seront les bienvenus. Pour les personnes intéressées, nous vous donnons rendez-vous devant la mairie le mardi à 14 h 15 (ou 13 h 45 quand marche à l'extérieur de la commune) ou le jeudi à 17 h, pour un parcours de 5 km minimum. Pour tous renseignements, tél. 02 98 40 16 58.
 - Section course : tous les dimanches matin, le club qui est ouvert à tous les niveaux d'aptitude, vous donnent rendez-vous pour courir à 9 h, devant la mairie, « tout simplement ». Le départ de la course à pied pour les féminines se fait à 10 h 30. Pour tous renseignements, tél. 02 98 40 13 73.
- Les personnes intéressées par la pratique de la course à pied ou la marche, sont les bienvenues.

CYCLO-CLUB

Groupe A

Lundi 1^{er} mai : à 8 h 30 - 83 km (dénivelé 389 m)
Kersaint, Gouesnou, St Renan, Brélès, Route touristique, Ploudalmézeau, Coat Méal, Plabennec, Kersaint-Plabennec.

Dimanche 7 mai : à 8 h - 93 km (dénivelé 802 m)
Saint-Thonan, Plouédern, Plouneventer, Landivisiau, Saint-Thégonnec, Pleyber-Christ, Plounéour-Ménez, Lampaul-Guimiliau, Landivisiau, Kergreis, Saint-Thonan

Lundi 8 mai : départ de Saint-Thonan à 8 h : Circuit libre ou Brevet des pompiers.

Dimanche 14 mai : à 8 h - 98 km (dénivelé 653 m)
Kersaint-Plabennec, Plabennec, Coat Méal, Milizac, Saint-Renan, Plougonvelin, Saint-Mathieu, Le Conquet, Ploumoguer, Saint-Renan - Gouesnou - Kersaint-Plabennec.

Dimanche 21 mai : Brevets St-Thonan « Souvenir Michel Bleunven »
Circuits 30 km - 50 km - 75 km ou 100 km

Jeudi 25 mai : Départ de St Thonan à 8 h - 87 km (dénivelé 494 m)
Saint-Thonan, Plabennec, Lesneven, Kernouës, Plouider, Tréfléz, Kéremma, Plounevez Lochrist, Lanhouarneau, Saint-Derrien, Plougar, Landivisiau, Landerneau, Saint-Divy, Saint-Thonan.

Dimanche 28 mai : à 8 h - 91 km (dénivelé 1083 m)
Kersaint-Plabennec, Saint-Divy, Landerneau, Daoulas, Rumengol, Cranou, Croas ar Go, Saint-Eloy, Le Tréhou, Tréflévenez, Pencran, Kergreis, Kersaint-Plabennec.

Groupe B

Dimanche 30 avril : 68 km (dénivelé 578 m)
Kersaint-Plabennec, Plabennec, Loc-Brévalaire, Kerlouan, Goulven, Gare de Tréfléz, Plounevez-Lochrist, Le Moustier, Pont du Chastel, Saint-Méen, Trémaouézan, L'Auberge Neuve, Kersaint-Plabennec.

Dimanche 7 mai : 75 km (dénivelé 758 m)
Saint-Thonan, Trémaouézan, Plouneventer, Lesvéoc, Plougourvest, Plouvorn, La Croix Neuve, Guiclan, Kermat, Landivisiau, Plouédern, Saint-Thonan.

Dimanche 14 mai : 75 km (dénivelé 579 m)
Kersaint-Plabennec, Plabennec, Saint-Divy, La Forest-Landerneau, Landerneau, Etang du Roual, Dirinon, Le Keff, La Martyre, Ploudiry, Brézal, Plouneventer, Traon Querne, Direction Trémaouézan, Ploudaniel, Plabennec, Kersaint-Plabennec.

Dimanche 21 mai : 77 km (dénivelé 337 m)
Saint-Thonan, Ploudaniel, Plouneventer, Lanhouarneau, Plounevez-Lochrist, Cléder, Tréflaouézan, Berven, Château de Kerjean, Plouneventer, Saint-Thonan.

Dimanche 28 mai : 83 km

Kersaint, Aéroport de Guipavas, Gouesnou, Bohars, Guilers, Plouzané, Kergonvel, Kerévéon, Ploumoguer, Phare de Trézien, Plouarzel, Lanrivoaré, Milizac, Gouesnou, Kersaint-Plabennec.

Le Cyclo-Club organise le 21 mai 2006 « le souvenir de Michel Bleunven », départ prévu à 8 h pour des randonnées cyclotouristes et VTT ouvertes à tous licenciés ou non.

DIVERS

- Vends BMW 316I noire 1991, 145 000 km, entretien BMW, prix à débattre, tél. 02 98 40 14 06 ou 06 86 83 09 88.
- A saisir chaudière Zaegel'Held Bci 265 fuel d'Octobre 2000, 1690 €, tél. 02 98 40 17 53.
- Vends chaudière fioul Brötje + préparateur d'eau + cuve polyéthylène de 1 500 litres. Disponible en mai 2006, possibilité gaz naturel. 1 000 €, tél. 06 63 29 80 25.
- Vends cause double emploi, tondeuse à gazon autotractée, multifonctions : normale, débroussaileuse, mulcheuse. Moteur, puissance 6,5 CV. Largeur de coupe 54 cm, Bac 75 L., très peu utilisée. Prix à débattre, tél. 02 98 40 14 26.
- Recherche maison à louer, avec 4 chambres pour un couple et 2 enfants. Contacter le 02 98 20 26 43.
- L'institut de formation professionnelle Roger Roudaut recherche du personnel expérimenté en conduite d'engins de chantier (mini pelle, tractopelle...) pour occuper un poste de testeur (évaluateur) des formations de certification de conduite en sécurité des engins de chantier. Ce poste conviendrait à des candidats retraités, en pré-retraite ou souhaitant une rémunération d'appoint (temps partiel). Défraiement et rémunération à définir. Contacter Roger Roudaut à l'IFP/ECF de Landivisiau au 02 98 68 19 83.
- Reprise des activités au Centre nautique de Moulin Mer. Les activités voile loisirs pour les enfants et adultes se dérouleront pour le printemps 2006, tous les samedis jusqu'au 24 juin. Vous pouvez pratiquer : planche à voile, catamaran, optimist. Pendant les vacances de Pâques des stages sont prévus. Pour tous renseignements, le secrétariat du CN de Moulin Mer est ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. 02 98 20 75 00.
- Formations aux premiers secours : l'accident n'arrive pas qu'aux autres, c'est souvent dans notre proche entourage qu'arrivent les accidents. Aussi soyez prêts à intervenir : Apprendre les gestes qui sauvent, ça ne s'invente pas ! L'association « Secouristes de Guipavas » organise le samedi 20 et dimanche 21 mai 2006, une session de formation aux premiers secours (A.F.P.S.). Le nombre de places est limité à 10. Renseignements et inscriptions au 06.19.45.90.82 (après 18 h) ou 02 98 84 83 34 (après 20 h).
Email : SECOURISTES.GUIPAVAS@wanadoo.fr
De plus, l'association invite toutes les personnes intéressées par la pratique du secourisme à venir se renseigner, s'informer auprès des membres, le premier vendredi du mois au CLSH, 33 rue Saint Thudon à Guipavas à partir de 20 h 30.

EXPOSITION DE PEINTURE

**du samedi 29 avril 2006 à 14 h 30
au lundi 1^{er} mai 2006 à 17 h**

à la salle polyvalente de Saint-Thonan,
organisée par l'Association UNIVERS ARTISTIQUE.

Entrée gratuite.

Une tombola sera organisée,
le tirage se fera le lundi 1^{er} mai vers 17 h.

